



NOUVEAU CADRAN SOLAIRE DANS LA COUR D'HONNEUR DE L'INSTITUT DE FRANCE

La recreation du cadran solaire de l'après-midi de la cour d'honneur de l'Institut de France, quai de Conti à Paris, sera inaugurée le mardi 21 juin, à 12h30, à l'occasion du 350^e anniversaire de l'Académie des sciences.

Marqueur à la fois symbolique et technique des célébrations du 350^e anniversaire de l'Académie des sciences, le second cadran de la cour d'honneur du palais de l'Institut de France a été restitué à son emplacement d'origine. Un livre de dépenses de 1676, conservé aux archives nationales, témoigne en effet qu'il existait à l'origine deux cadrans solaires dans cette cour : l'un dans l'angle nord-ouest, indiquant les heures du matin ; l'autre dans l'angle nord-est, indiquant celles de l'après-midi. La cohérence esthétique et technique de cet ensemble fut altérée lorsque le cadran solaire de l'après-midi fut détruit à une date inconnue.

Après quatre semaines de travaux sous la maîtrise d'œuvre de Pierre Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques, l'emprise du cadran reprend celle de la table maçonnée sur le principe du cadran du matin. Le dessin pour la recreation du cadran combine au dessin du cadran du matin la marque de l'évolution du savoir-faire gnomonique depuis le XVIII^e siècle avec l'ajout d'une courbe en 8. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a également participé aux travaux en choisissant la devise : *Sol maturat fructus Minervae*, « le soleil mûrit les fruits de Minerve ».

« La courbe en huit représente l'écart entre le temps vrai et le temps moyen. Le temps vrai tient à la position du soleil, et le temps vrai entre deux passages au méridien n'est pas uniforme. Sur le cadran solaire, l'ombre du style donne le temps vrai. Le temps moyen est celui qu'indiquent nos horloges et nos montres, et qui donne à toutes les journées la même durée de 24 heures. Au cours de la journée l'ombre de la boule décrit un arc qui se déplace au cours de l'année ; il est représenté ici lors des solstices et de l'équinoxe. À l'heure de midi, quand l'ombre de la boule est sur la courbe en huit, à droite ou à gauche selon la saison, c'est le midi moyen universel ; et quand elle est sur le trait, c'est le midi vrai. »

Jean-Pierre Kahane, membre de l'Institut, Académie des sciences

Nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration du cadran solaire de l'après-midi de la cour d'honneur du Palais de l'Institut de France
le mardi 21 juin 2016 à 12h30
23 quai de Conti - Paris 6^e

À PROPOS DE L'INSTITUT DE FRANCE

Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'Institut de France est une personne morale de droit public à statut particulier composée de cinq Académies. Parallèlement, il est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Créés par des particuliers ou des entreprises, les fondations et prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs champs de compétence. L'Institut de France est également le gardien d'un important patrimoine artistique, constitué de demeures et de collections exceptionnelles qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle.

► www.institut-de-france.fr

À PROPOS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences développe son action et sa réflexion dans le champ des sciences mathématiques, physiques, chimiques, naturelles, biologiques et médicales. Elle regroupe 259 membres, 138 associés étrangers et 88 correspondants élus parmi les scientifiques les plus éminents. En 2016, l'Académie des sciences fête ses 350 ans : à cette occasion, de nombreux colloques et conférences sont proposés pour tous les types de publics.

► www.academie-sciences.fr

À PROPOS DU PALAIS DE L'INSTITUT DE FRANCE

Construit par l'architecte Louis Le Vau à partir de 1665, le collège des Quatre-Nations est fondé à l'initiative de Mazarin pour l'instruction de jeunes étudiants boursiers. Réquisitionnés à la Révolution, un temps utilisés comme prison, les bâtiments sont ensuite affectés sous le Consulat en partie à l'École des Beaux-Arts tandis que la bibliothèque Mazarine reste implantée dans le pavillon Est. En 1805, un décret impérial y installe l'Institut de France ; le Palais est alors réaménagé par l'architecte Antoine Vaudoyer, puis par Louis-Hippolyte Lebas.